

Organe des Sociétés Canadiennes de Secours Mutuels

9e Année-Numéro 7

MONTRÉAL, 15 OCTOBRE 1899

ABONNEMENT: 25c. PAR An

NOTRE REVUE MENSUELLE

Dans notre Bulletin de septembre, neus annoncions aux membres que notre revue mensuelle sortirait au mois d'octobre, dans sa nouvelle toilette. Malheureusement, des circonstances imprévues et incontrolables, mettent la direction dans l'impossibilité absolu de remplir sa promesse et voici pourquoi. Tous nos confrères ont appris avec peine, la maladie grave de notre habile et distingué secrétaire-archiviste; M. J. G. W. McGown, qui nous prive depuis assez longtemps déjà, de son concours précieux. Le bureau de direction, s'apercevant que la maladie du secrétaire se prolongeait plus longtemps qu'il était en droit d'espérer a dû s'assurer les services d'un assistant den s'assurer les services d'un assistant de la companie de l sonne de M. Olivier, qui possèdait toutes les qualifications nécessaires à cette fin ; mais à peine était-il à son poste, qu'il est frappé d'une maladie grave à laquelle il succombait ie 11 courant.

En présence de cette situation, notre trésorier, M. Roy, a dû se charger de la rédaction et de l'envoi du Bulletin pour le mois d'octobre et vous comprendrez facilement, qu'en face des grands changements opérés depuis la convention et la création de nouvelles et nombreuses succursales, M. Roy a déjà, dans son département, autant, siuon plus d'ouvrage qu'il lui est possible d'en faire et que la rédaction du Eulictin devra nécessairement se ressentir de toutes ces difficultés survenues si mal à propos.

En plus, nous sommes à faire des réparations considérables à nos bureaux ce qui donne beaucoup d'onvrage à la direction et cause en même temps beaucoup de retard à la comptabilité. En sace de la manvaise cituation où il se trouve placé, le bureau de direction s'est vu forcé, et a décidé de remettre au mois de janvier prochain, l'envoi de notre Bulletin sous son nouveau format, alors que nos bureaux seront complètement terminés et dans l'espérance, que d'ici là, notre M. McGown pourra reprendre ses fonctions de secrétaire, ou sinon, que le bureau de direction aura eu le temps de lui trouver un successeur compétent. En attendant nous espérons pouvoir compter sur l'indulgence de tous nos confrères et ce d'autant plus que nous pouvons leur assurer, en toute certitude, qu'ils ne perdront rien pour avoir attendu.

LA DIRECTION.

NOS REGLEMENTS

Nous avons le plaisir d'informer nos confrères que les règlements adoptés à la dernière convention ont été sanctionnés par le lieutenant gouverneur en conseil le 10 octobre 1899. Ils ont donc aujourd'hui force de loi.

CONDOLEANCES

Bureau Central

A une réunion spéciale du bureau central de direction de la Société des Artisans Canadiens-Français les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité.

Résolu:

Que les membres du bureau central de direction ont appris avec la plus vive douleur la mort prématurée de leur dévoué assistant-secrétaire, M. Alfred Olivier;

Que la Société des Artisans perd, dans la personne de M. Olivier un officier intelligent, instruit, intègre et appelé à rendre d'éminents services au bureau central;

Que copies de la présente résolution soient transmises à la famille du défunt, à La Presse, à La Patrie et au Bulletin de 14 Société.

Succursale de Saint-Joseph No 58

A sa réunion du 20 septembre dernier le bureau de direction de la succursale Saint-Joseph, à adopté la résolution suivante :

Proposé par M. Oct. Délâge, secondé par M. Théo. DeLamadeleine et résolu :

Que les officiers et les membres de la succursale Saint-Joseph ont appris avec un profond regret la perte irréparable, que M. Léon Gagné, un de nos directeurs, vient de subir dans la rersonne de Dame veuve Rebecca Bélanger sa fille, décédée, le 17 septembre dernier.

Qu'il soit résolu que les officiers et les membres de la succursale Saint-Joseph offrent à Monsieur Gagné, leurs plus profondes sympathies de condoléances et que tous prennent une large part dans son affliction et son deuil.

Proposé par M. Jules Trudeau, secondé par M. E. Riendeau que copie des présentes résolutions soient envoyés à M. Gagné, à La Presse, et au Bulletin de la Société pour publication.

EMILE BLANCHARD,

J. H. Foisy,

Sec.-Arch.

Président.

AVIS

La contribution de la fête patronale pour les membres dépendant de la succursale de Manchester, N. H., est de 25 centins et deviendra exigible le 21 octobre prochain.

(par ordre),

W. S. GAGNON,

Secrétaire.

Résultat des Elections dans les Succursales

(Suite)

SUCCURSALE SAINT-JEAN-BAPTISTE No 50

Wm. Gravel, Président. Pierre Bédard, 1er Vice-Prés. A. B. Poitevin, 2e Vice-Prés. Joseph Lozeau, SecArch. J. D. Coutlée, Trésorier.	Léon Charland, Ant. Audette, Godfroi Pelletier, F. X. Paquette, Prud. Paquette,	 > Directours.
Oswald Lachance, 1er ComOrd. H. Branchaud, 2e ComOrd.	Nap. Monast. Abond. Paquette, Thom. Lamanque	Conseure.

SUCCURSALE DE BERTHIER, No 57

Inaugurée le 31 août 1899

Révd. M. J. B. Champoux, v. f. chapelain.

A. L. Caisse, Président. A. L. Aubin, 1er Vice-Prés. J. O. Tellier, 2e Vice-Prés.	D. Tessier, S. Bailleur, A. Rochette,	Directeurs.
L. D. DeGrandpré, SecTrés. Jos. Bacon, 1er ComOrd. A. Filiatrault, 2e ComOrd.	L. Bourgeois, F. E. Rouleau, J. O. Daviau, N. Dorval,	Censeurs.

SUCCURSALE DE SAINT-JOSEPH, No 58

Inaugurée le 3 septembre 1899

Révd. M. J. U. Leolerc, ch. hon., v. f., ouré, chapelain.

Eug Riendeau,	
	Directeurs.
	j
	ĺ
	Censours.
J. Guimond,)
	Eug Riendeau, O. T. Sawyer, J. A. Girard, Léon Gagné, Jul. Trudeau, Narcisse Lemieux, Benj. Dagensis, J. Guimond,

SUCCURSALE DE LANORAIE No 59

Inaugurée le 17 septembre 1899

Révd M. A. Dufour, chapelain

Ed. Heguenaud, Président. A. Ferland, 1er Vice-Prés. F. Bourgeau, 2e Vice-Prés. L. St-Germain, SecTrés.	Moïse Boizjolie, Em. Jetté, Jonas Boisjolie, Israöl Robillard,	Directeurs.
Ed. Valois, 1er ComOrd. A. Perrault, 2e ComOrd.	D. Trempe, G. Delorme, Jos. Touzin,	Censeurs.

SUCCURSALE DE VERCHERES No 60

Inaugurée le 1 octobre 1899

Révd M. A. Bérard, chapelain

F. X. Bouvier, Président. Jos. Brien, 1er Vice-Prés. Ph. Charbonneau, 2e Vice-Prés. Ph. Pigeon, SecTrés.	Art. Savaria, H. Bousquet, Ch. Chaput, Ad. Bissonnette,	Directours.
Art. Benoît, 1er ComOrd. Az. Messier, 2e ComOrd.	R. J.L. Perreault,	Censours.

LES ARTISANS A GREENVILLE, N. H.

Dimanche dernier, le 8 octobre courant, avait lieu à Greenville, N. H., l'inauguration solennelle et l'installation des officiers de la succursale No 61 de la Société des Artisans Canadiens-Français.

Le bureau central était représenté par MM. J. V. Desaulniers, censeur-général et Nap. Lachance, inspecteur-général. MM. S. Noury, de la succursale de Manchester; H. Arvisais, de Lowell; L. Dozois, Z. Caron et Fluet de la succursale de Fitchburg, étaient au nombre des invités.

La salle du "Club dramatique" avait été superbe-

ment décorée pour la circonstance.

Les officiers suivants ont été revêtus de l'insigne de leur dignité.

Rév. F. J. E. Devoy, Chapelain,

MM. J. T. Mercier, Président.

E. Lafortune, 1er Vice-Président.

S. Ricard, 2me Vice. Président.

M. Hogan, Sec.-Trésorier.

M. Bélanger, 1er Com. Ordonnateur.

E. Boisvert, 2me ".
A. Vincent, Directeur.

A. Thibault,

E. Casavant,

O. J. Lussier, " Rév. F. J. E. Devoy, Censeur

D. Girouard,

J. F. P. Lalonde,

Dr Chs B. Charest, Médecin Examinateur

Des discours ont été prononcés par MM. J. F. Mercier, J. V. Desaulniers, Rév. F. J. E. Devoy, L. Dozois et Nap. Lachance.

Puis un superbe banquet suivi de l'exécution d'un

programme dramatique et musical très varié.

La Société prend depuis quelque temps des developpements considérables qui accusent son extrême vitalité.

Nos confrères de Greenville se proposent de remporter plusieurs prix dans le concours qui a sctuellement lieu; et nul doute qu'ils disputeront chaleureusement les palmes aux succursales sœurs quoiqu'ils ne soient arrivés qu'à la onzième heure.

Adresses des Secrétaires-Archivistes et des Secrétaires Trésoriers des Succursales

	•	
No	1 Québec,	P. E. E. Bélanger, SA., 55 d'Aiguillon.
	- (1	L. N. Vallerand ST., 58 des Prairies.
	2 Lévis,	J. Octave Lavois, SA., Boite 66.
	(6	Joseph Delisle, ST., Boite
46	3 Trois-Rivières,	J. M. Bellemare, SA.
	**	Chs. D. Hébert, ST.
66	4 Saint-Hyacinthe,	J. M. Palardy, SA., et ST.
"	5 Saint-Jean,	A. N. Deland, SA., et ST.
66	6 Sorel.	J. R. A. Cardin, SA.
	(4	J. A. Villiard, ST.
46	7 Farnham,	J. E. Campbell, ST.
66	8 Drummondville,	D. Turner, SA.
	66	J. O. Bousquet, ST.
46	9 Valleyfield,	J. H. Doray. SA., et ST.
**	10 Ottawa,	L. A. Trépanier, SA., 301 St-André
	46	C. J. Bettez, ST., 43 Friel.
	11 Worcester, Mass.	O. A. Bourke, ST., 50 Grand St.
**	12 Manchester, NH.	W. S. Gagnon, SA., 218 Cartier,
	44 44	Sabin Noury, S. T., 323 Dubuque,

<u> </u>	T(DBKE 1899	51
No	15	Waansakat P T	Olima Pélanger C. A. 87 Fest Hyont St.
110	10	Woonsooket, R. I.	Oliva Belanger, SA., 87 East Front St. Art. Decelles, ST., 17 Cumberland St.
66	14	Biddeford, Me.	Félix Landry, SA., 31 Emery.
		"	J. P. Gendron, ST., 4 Graham.
"	15	Lowell, Mass.	Jos. Berthiaume, ST., 17 Dodge St. I. L. Fortin, SA., 331 Moody St.
44	16	Haverhill, Mass.	H. Beauchemin, SA., 48 Lock St.
		11 11	I. N. Bérubé, ST., 169, rue Washington.
44	17	Salem,	T. Bouchard, SA.
"	18	Providence, R. I.	A. Côté, ST. J. A. Pelchat, SA., 8 Tiber St.
		16 61	Ed. Beaupré, ST., 30 Wilson St.
**	19	Fall River, Mass.	O. E. Chrétien, ST., 264 Flint.
44	00	Uslania Mara	J. S. S. Campbell, SA., 395 Quequehan St.
	20	Holyoke, Mass.	Chs. U. Roy, ST., 291 Main. J. A. C. Chapdelaine, SA., 11 Spring.
**	21	Sherbrooke,	Azarie Lefrançois, SA., Botte 276.
		44	G. H. Vaillancourt, ST.
		Magog.	H. Jasmin, SA., et ST.
•••	23	Saint-Félix-de-Valor	is, J. H. Lavallée, SA. L. O. Brissette, ST.
No	24	Sainte-Geneviève,	Alph. Boileau, SA.
		44	Dr D. Ladouceur, ST.
"	25	Alfred, Ont.	Jos. Brisebois, SA.
"	98	Saint-Romuald,	Jos. Cadieux, ST.,
	20	st .	Isale Morency, SA. J. A. Marier, ST.
66	27	Szint-Jérôme,	E. Gauthier, SA.
	_	61	J. D. Guay, ST.
44	28	Saint-Jean-d'Eschai	llon, Victor Héroux, SA.
"	90	Lachine,	Alphonse Douville, ST. Jos. Fournier, ST., et SA.
		Saint-Paul l'Ermite,	
		66 66	O. Séguin, ST.
"	31	Lewiston, Me.	J. L. Michaud, SA., 172 Lincoln.
	. 20	Taliatha	J. A. Pion, St., ST., 197 Lincoln. C. G. H. Bezudoin, SA., et ST.
		Joliette, Terrebonne,	G. Beausoleil, SA.
		11	Léon Gareau, ST.
"	34	Sainte-Martine,	Médéric Lazure, SA.
44	oe.	Nam Dadina Man	Guillaume Gagnier, ST.
	30	New-Bedford, Mass	Théo Quintin, ST., 132 Cedar Grove St. P. Bernier, SA., 235 North front St.
"	38	Ware, "	H. W. Laplante, ST.
		66 46	Oscar A. Fournier, SA.
46	37	Springfield, "	Victor Gagnon, ST., 611 Main St.
"	20	Fitchburg, "	N. E. St-Jacques, SA., 75 Howard St. Arthur Lagaci, SA., et ST., 175 Fairmont
		Lawrence, "	Jos. Pelletier, SA., 393 Common St.
	-	66 66	Siméon Viger, ST., 56 Hampshire St.
		Sainte-Brigile,	J. S. Teisdale, ST., 1374 Ste-Catherine.
		Saint-Enfant-Jéaus,	Jos. Paquette, ST., et SA., 1546 St-Laurent J. A. Trudel, SA., et ST., 314 Centre.
		St-Jacques de l'Ach	
		Sacré-Cœur,	U. N. Demers, SA., et ST., 1111 Ontario
"	45	St-Lin,	R. C. Leurier, ST.
16	46	St-Henri,	J. E. Lague, SA., et ST. 3602 ND.
		St-Louis de France,	J. A. Brisebois, SA., et ST., 873 St-André
		St-Vincent de Mont Hochelaga,	A. A. Gibeault, ST., 16, Desery.
		St-Jesu-Baptiste,	J. D. Coutiée, ST., 774, Sanguinet.
"	51	Maisonneuve,	Aug. Gauthier, ST., 72 av Letourneux.
		Notre-Dame,	L. A. Morin, 115, St-François-Xavier.
		Ste-Cunégoude,	Alo. Ducharme, 264 Richalieu. C. J. Cadotte, 89 St-Hubert.
		St-Jacques, St-Martin,	JA. Lachaine. SA. et S. T.,
		St-Rémi,	L. M. Cornellier, SA., et ST.
•6	57	Borthier,	L. J. DeGrandpre, S. A. et ST.
		St-Joseph,	E. Blanchard, SA., et ST., 125 Chatham.
		Innoraio,	Louis St-Germain, M. D., SA. et ST. P. Pigeon, SA. et ST.
	w ~	Vershöres,	Mortin Moran C T of C A

Martin Hogan, S. T. et S. A.

61 Greenville, N.-H,

Au 31 noût dernier le nombre des membres était de 13,497; augmentation durant le mois: 158.

BUREAUX DE PERCEPTION

Bureau central

Le burcau central sera ouvert tous les jours de 9 heures a. m. à 5 heures p. m. et le mardi soir de 8 à 9 heures.

- 5 Collecteur No 1, J. B. H. Gariépy, Montréal.
- 8 Longueuil, Edm. Carrière, mardi et samedi soir.
- 8 Laprairie, Jos. Barbeau,
- 15 St-Agathe des Monts, E. D. Godon.
- 17 Wendover, Ont., Alph. Boudreau.
- 18 Ste-Rose, S. Papineau.
- 19 Ste-Anne de la Pérade, Dr F. A. Marcotte.
- 20 St-Laurent, J. A. E. Groulx, M. D.
- 21 Ste-Anne de Ballevue, Dr L. N. F. Cypihot.

- 23 Sainte-Thérèse, J. E. Desjardins.
- 25 Ste-Scholastique, Simon Cyr.
- 26 St-Eustache, A. P. Belair.
- 27 Ste-Anne des Plaines, Dr F. Saint-Jacques.
- 28 Pointe-aux-Trembles, Richmond Decelles.
- 30 Collecteur No 2, Joseph Asselin, Montréal.
- 32 Belœil, Fabien Brodeur.
- 33 St-Basile, Aimé Lambert.
- 34 Bordeaux, Adolphe Prevost.
- 35 Sault-au-Récollet, J. I. Nadon.
- 37 Saint-Hubert, Frs Charron.
- 39 Ste-Julienne, Alfred Permult.
- 42 Côte des Neiges, A. O. Desrosiers.
- 43 Roberval, A. Duhamel.
- 44 St-Constant,

AVIS - Messieurs les percepteurs sont priés de faire leur rapport avant le 20 de chaque mois.

- 46 Thurso, G. Gagnon.
- 47 St-Philippe de Laprairie, F. C. Larose.
- 50 St-Bruno, Ephrem Huet.
- 52 Eastman, Qué,
- 55 La Patrie, Quo, Dr Cha F. X. Prévost.
- 56 Newton, Mass., W. H. Desresiers, corner Faxon and California St.
- 59 Boston Mass., Alph. Verdon, 25, Forbes St.
- 60 DeLorimier, M. A. Campeau, 163, Chausae.
- 61 Granby, Edgar Duhamel.
- 62 Winooski, Vt., J. B. E. Chevrier.
- 63 St-Gabriel de Brandon, Edm. Paquin.
- 64 Cohoes, N.-Y., F. W. Vaine, 34, Congress St.
- 66 Belle Rivière, Ont., Fred. Adam.
- 75 Saint-Boniface, Man., J.-Bte Leolerc.

Succursales

Québec 1.—G. A. Paradis, 402, St-Jean, Québec; M. T. Pageot à l'ancienne Lorette; M. P. Rainville, à Besuport et à l'Ange-Gardien; Dr Waters, St-Augustin; Dr A. Bédard, Jeune Lorrette; E. Doucet, Charlesbourg; Elzéar Auditert, 81, Boulevard Langelier, same di soir de 7 à 9 hrs; M. Irénés Marquis, Ste-Anne de Beaupré; M. A. E. Michon, Montmagny; E. P. Bérubé, Hedleyville, près Québec; Siméon Bernard N. P. Lotbinière comté de Lotbinière; Ulrio L'Heurenx, Ste-Foye, comté de Québec.

Lévis 2.—L. T. Blagdon, Fraserville; J. H. Dutil, Somerset; Dr J. Paradis, Kamourarka; Elzéar Boutet, Cap St-Ignace; Swibert Carrière, Saint-Charles de Bellechasse; Stanislas Routhier, Ste-Marie, Beauce, et les paroisses environnantes; J. Ed. Bernier, Chaudière Station et les environs, L. de G. Belzile, Rimouski.

TROIS-RIVIÈRES 3.—M. Bellemare, Trois-Rivières; E. Dubord, Champlain; B. W. Piché, Louiseville; J. P. Grimard, Yamachiche; H. P. Rouleau, Victoriaville; J. H. Baril, Gentilly; Hon. Désilets, Bécancour; Jules Dan-Batiscan; Ste-Thècle; Alf. Bournival, St-Barnabé; J. O. Lacourcière, durand; Wilfrid Camyrand, Nicolet; Tel. Lang, Grand'mère.

ST-HYACINTHE 4. — J. E. Marcile, Actonvale; M. Fitzgibbons, Upton; J. A. Hébert, St-Charles, rivièra Richelieu; L. O. Dauray, St-Denis; J. E; Benoît, Ste-Hélène; H. de Grandpré, St-Valérien; Z. I. Marchessault, St-Damase; R. Brault, Roxton Pond; J.-B. Archambeault, St-Guillaume; Ant.-A. Brodeur, Milton; Dr O. Berthlaume, St-Liboire; J. E. Phaneuf, Saint-Hugues.

ST-JEAN 5. - J. A. Nedeau, Iberville.

SOREL 6. — T. C. Ménard, St-Ours; J. B. R. Gervais, Contrecceur; Jos. Lapierre, St-Antoine; Fra. Lanciault, Ste-Anne de Sorel; J. M. Briseboie, Pierreville; Dr P. Gagnier, St-Aimé.

FARNHAM 7. — E. M. Plante, Notre-Dame de Stanbridge. Ouvert tous les lundis soirs, et les 15, 16 et 17 de chaque mois de 6 à 8 hrs; J. A. Boisvert, Cowansville.

DRUMMONDVILLE 8. — Calixte Lavois, St-Cyrillé de Wendover; L. N. Cotnoir, St-Germain de Grantham; Alma Letendre, St-Bonaventure d'Upton.

VALLEYFIELD 9.—Adélard Vian, St-Louis de Gonzague; J. H. Lesebvre, Howick; J. E. D'Aoust, Ormstown.

OTTAWA 10.—C. J. Bettez, 43 rue Friel; P. H. Charron, coin des rues Principale et du Lac, Hull, P. Q., le mercredi soir de chaque semaine; Cléophas Laframbolso, South Indian Ont.; Wilfrid Thivierge, Clarence Creek,

Ont.; Chs. A. Mongeon pour l'Ange Gardien, East Templeton et Perkins'-Mills; Rév. S. Hudon, Rockland Ont.; Nap. Gélineau, Chûte à Blondsau.

WORCESTER 11.—Alfred Roy, 80, Park St.; Elzfar Birtz, 52, Wall Street Pierre Lefelwre, Oakdale, Mass.; H. Vigoant, Milbury, Mass.; Joseph Hénault, Webster, Mass.; E. M. Demers, West Gardner, Jos. Malo, Manchang, Mass; Dr H. J. Levasseur, Northbridge, Mass.

MANCHESTER, N. H 12. - Jos. Catudal, 101, Central St.

LOWELL 15. — Jos. Berthiaume, le lundi soir et le samedi sprès-midi, 17, rue Dodge; le jeudi soir à la salle "Associate Building" rue Merrimack. PROVIDENCE 18. — Jos. Stan. Beauregard, 41 Sylvain St., Central Falls, R. I., et pour Pawtucket, R. I.

FALL RIVER 19. — L. C. St-Jacques 792, King Philip St.

SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS 23. — Jérémie Boucher, Sainte-Emélie de l'Energie; Louis Jacques, Saint-Gabriel de Brandon.

ST-JEAN DES CHAILLONS 28. - F. Eug. Parrot, Lecleroville.

SAINT-PAUL L'ERMITE 30. — F. X. Lemire, L'Assomption. Lewiston 31. — Ovide Côté, Franklin St., Augusta, Me.

TERREBONNE 33. - G S. Malepart, Saint-Vincent de Paul.

STR-MARTINE 34. — Joseph Laberge, Chatcauguay; F. X. Nadon, St-Etienne; Jos. Pesant, Ste-Philomène; F.-X. Lazalle, St-Antoine abbé; D. M. D. Chouinard, St-Isidore.

NEW-BEDFORD 35. — Félix Tétreault, 40 rue Independent, tous les mardis soirs.

LAWRENCE, MASS. 39. — M. Siméon Vigor informe les membres que son bureau sera ouvert tous les jours au No 66, rue Hampshire.

ST-ENFANT-JÉSUS 41. - Hor. Lemieux, 747, rue Huntly.

ST-LIN 45. — Dr Joseph M. Aumont, St-Esprit.

ST-Louis DE FRANCE 47.— J. A. Brisebois, tous les lundis soirs de 7 à 9 heures, au No 707 Cadieux; tous les mardis soirs de 7 à 9 heures au No 673 rue St-André.

MAISONNEUVE. 51. — Aug. Gauthier, 72, Ave Letourneux, ouvert le lundi.

SAINT-KEMI 56. — M. Coupal, Saint-Michel Archango; Chs. Bédard, Saint-Edouard de Napierville.

BERTHIER 57. — Jos. Payette, Saint-Cuthbert; F. E. Rouleau, Saint-Barthélemi.

LANORAIE 69. - F. Bot zeau, Lavaltrie.

VERCHERES 60. - P. Charbonneau, Varennes; Jos. Brunet, Sainte-Julie de Verchères.

EXTRAIT

DES

NOUVEAUX REGLEMENTS

DE LA

SOCIETE DES ARTISANS

CANADIENS-FRANÇAIS

ART. 54.—Un sociétaire appartenant aux deux caisses qui se laisse arriérer de six piastres cu plus, en total, dans ses contributions mensuelles ou autres redevances, devient non seulement déchu, par le fait même, de tout droit aux bénéfices en maladie, mai, en plus de tout droit à l'indemnité payable à la mort, s'il décède dans cet état. Et dans ce dernier cas, ses ayants-droit n'ont aucun recours contre la société.

Le sociétaire aut, dans les trois mois, et du consentement du bureau de direction, être relevé de cette déchéance, pourvu qu'il acquitte tout ce qu'il doit à la société. Après ce dernier délai de trois mois, il cesse par le fait même d'être membre.

Cet article ne prendra effet contre les membres arriérés que trois mois après la sanction des présents règlements par le Lieutenant-Gouverneur en conseil. Ces dits trois mois se compteront à partir du premier jour du mois qui suivra la dite sanction.

ART. 55.—Un membre arriéré de six piastres peut être rayé définitivement par le bureau de direction.

ART. 56.—Toute démission volontaire n'est valable qu'en autant qu'elle a été adressée par écrit au bureau de direction et reçue par ce dernier.

ART. 57.—Le sociétaire démissionnaire ou rayé peut être réintégré dans la société, à la discrétion du bureau, pourvu qu'il ne dépasse pas l'âge de quarante-cinq ans, qu'il subisse à ses frais un nouvel examen médical, et qu'il pair les droits d'entrée et toutes les quotités échues lors de sa radiation, déchéance ou démission.

ART. 58.—L'abandon de la religion catholique, l'alliliation à une société secrète ou à toute autre condamnée par l'Eglise, l'ivresse habituelle, l'abandon de sa femme ou de ses enfants sans pourvoir à leurs besoins, le fait de ne pas avoir sciemment déclaré la vérité dans son examen médical, l'immoralité notoire, la condamnation à une amende ou à l'emprisonnement pour félonies ou actes criminels considérés assez graves, le fait d'avoir fraudé la société en retirant des bénéfices, ou autrement, entraînent, après leur constatation, l'expulsion du membre coupable et la perte de tous ses bénéfices.

ART. 59.—Néanmoins, si l'expulsion du coupable et basée sur son ivresse ou sur l'abandon de sa femme et de ses enfants, l'exécution de la sentence peut être suspendue sur sa promesse de s'abstenir de boissons enivrantes ou de pourvoir aux moyens d'existence de sa femme et de ses enfants; pourvu toutefois que l'ivresse habituelle n'ait pas déjà affecté sa santé au point de compromettre l'intérêt de la société. En cas d'infidélité à sa promesse, la sentence devient exécutoire sur décision du bureau de direction.

ART. 60.—La décision des directeurs et des censeurs en matière d'expulsion, après enquête, est finale et sans appel, et entraîne, par le fait, pour l'expulsé, la perte de tous ses déboursés (à l'exception de ceux qui se trouvent alors payés en avant), ainsi que de tous bénéfices tant pour lui que pour ses ayants-droit.

ART. 61.—Tout membre qui a cessé de faire partie de la société, perd sans retour le montant de ses contributions et n'a droit à aucun remboursement, à l'exception toutefois des contributions payées d'avance.

ART. 62.—Tout membre appartenant à l'une ou à l'autre caisse, qui néglige de payer régulièrement ses versements à la société, paie dix pour cent sur les dites sommes, du moment que les dits comptes sont remis entre les mains d'un percepteur. Ce percentage est employé à payer les frais de perception. Les pouvoirs et devoirs de ce percepteur se bornent à toucher les argents qui lui sont payés, à en donner reçu et à faire remise, chaque semaine, au trésorier.

ART. 63.—Tous les membres de la société sont tenus, sous peine de cinquante centins d'amende, de faire connaître dans le délai d'un mois, leur changement de résidence au secrétaire de leur succursale.

ART. 64. — Un membre de la société peut être transféré d'une succursale à une autre, pourvu qu'il v) doive rien à la société et qu'il produise une carte signée du président et du secrétaire de sa succursale, et qu'il paye cinquante centins au bureau qui lui délivre la dite feuille de transfert ou de permutation.

Arr. 79.—La convention ou assemblée des délégués aura lieu, tous les ans, à Montréal, aux époques fixées par le bureau central, à moirs que, sur un vote des deux tiers des membres présents, elle décide de sièger ailleurs.

Ant. 80.—Il pourra aussi être tenu des assemblées extraordinaires des délégués de la dernière convention, sur résolution des deux tiera des membres du bureau central, y compris les censeurs, ou sur demande d'au moins un tiers des bureaux de direction de succursales.

ART. 81.—Si la convocation est faite par le Burcau central, avis par lettre recommandée en est donné immédiatement au bureau de direction de chaque succursale, au moins 20 jours à l'avance. Dans le cas de demande par les bureaux de direction des succursales, ce délai date de la signification de cette demande au bureau central.

ART. 82.—Les délégués doivent se présenter au jour et à l'endroit indiqués par le bureau central dans l'avis de convocation de la convention. Avant d'être admis à la convention, chaque délégué présente un certificat signé par le président et par le secrétaire de sa succursale, établissant qu'il appartient aux deux caisses, qu'il a été légalement élu délégué, qu'il a qualité à cet esset et qu'il est en règle avec la Société.

ART. 83.—Les officiers de la convention sont: le Président général, les deux vice-présidents généraux, le secrétaire général, le trésorier général, les deux commissaires-ordonnateurs généraux, les cinq autres directeurs et les trois censeurs du bureau central. Il resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été régulièrement élus.

ART. 84.—La convention a le pouvoir exclusif de faire et de passer les règlements qui régissent la société et de les amender, changer ou modifier ; de régler les conditions auxquelles toute personne devient membre ou continue de l'être ; de fixer le taux de subvention et de bénéfice de chacun des membres au cas de maladie et au cas de décès, le lieu et le temps auxquels cette subvention et ces bénéfices sont payables ; de faire généralement tous les règlements propres à assurer le bon fonctionnement de la société.

ART. 89.—La convention juge des causes de délégation contestée et des appels des décisions du bureau central ; elle reçoit les communications et les requêtes des succursales et elle y fait droit.

ART. 115.—La convention pourra élire deux auditeurs, dont les devoirs seront d'examiner les livres et de s'assurer, de l'exactitude de la comptabilité du bureau central à chaque semestre financier et de publier leur rapport dans le Bulletin officiel. La plus grande latitude leur est accordée dans l'exercice de leurs fonctions. La convention fixe leurs honoraires.

ART. 122.—Le bureau central est revêtu de tous les pouvoirs exécutifs de la société; il dirige tous les travaux de la société d'après les règlements établis par la convention, et il a la surveillance générale et entière des affaires de la société en sa qualité de conseil exécutif.

ART. 123.—Il a le pouvoir d'établir, par le vote des deux tiers des membres du bureau et des censeurs, des succursales de la sociéié.

ART. 124.—Il interprète les règlements, et ses décisions sont obligatoires; néanmoins, on paut interjeter appel de ces décisions à la convention régulière suivante.

ART. 132.—Ildélègue, quand il le juge à propos, dans chaque succursale, et ce aux frais de la société, un membre pour se rendre compte de l'état financier et de l'administration générale des affaires des dites succursales.

ART. 143.—Le bureau central peut transférer les membres qui dépendent de lui à toute succursale selon qu'il le juge à propos, en faisant toutefois attention aux limites paroissiales.

ART. 155.—Le nombre de membres requis pour l'établissement d'une succursale est d'au moins cinquante.

ART. 167.—Aucune succursale de moins de cent membres ne doit dépenser pour ses frais d'administration plus de vingtcinq pour cent des contributions mensuelles perçues de ses membres.

Les succursales de cent membres et plus ne devront pas dépenser, pour frais d'administration, plus de vingt pour cent des dites contributions mensuelles.

Tout surplus de dépenses d'administration qui n'aurait pas été préalat! ment autorisé par le bureau central, est à la charge des membres de ces succursales et est payé au moyen d'une cotisation spéciale faite par le bureau central.

ART. 184.—L'assemblée générale se compose de tous les membres de la succursale, qui tous ont voix délibérative.

Anr. 185.—La convocation des assemblées générales des

succursales a lieu par la voix du journal officiel de la société ou, à son défaut, de deux journaux français publiér dans la localité, au moins huit jours d'avance, ou par un avis expédié par la malle à chacun des membres.

ART. 136.—Il y a annuellement deux assemblées générales, et elles sont tenues dans les dix premiers jours de février et d'août.

Anr. 187.—L'assemblée générale est présidée par le président de la succursale ou par l'un des vice-présidents; à leur défaut, le bureau de direction choisit dans son sein celui qui doit présider.

ART. 188.—Le burcau de direction ainsi que celui des censeurs doivent être au complet à toute assemblée générale, à moins de causes graves communiquées d'avance.

ART. 189. — L'ouverture de la séance de toute assemblée générale par le président d'office se fait par la prière, et l'on procède ensuite à la discussion sur les affaires de la succursale dans l'ordre suivant :

to. Le une et ade tion du procès-verbal de la dernière assemblée générale et des assemblées extraordinaires convoquées dans l'intervalle;

20. Lecture, par le secrétaire, du rapport des directeurs pour le semestre écoulé, et de l'état des présences et des absences aux séances du buréau pendant le dit semestre;

30. Lecture du rapport détaillé du trésorier pour le dernier exercice financier ;

40. Lecture du rapport des censeurs, sur l'exactitude des comptes soumis à l'assemblée et dont ils ont dû vérifier tous les détails:

50. Interpellations par les membres, relativement aux sujets qui ont été présentés dans les rapports susdits et discussion des comptes, s'il y a lieu;

60 Remarques sur le dernier exercice, par le président;

70 Adoption des différents rapports présentés ;

80 Remarques par l'aumônier ou par d'autres personnes invitées;

90 Election des directeurs et des censeurs ;

100 L'élection du bureau terminée, suivant l'article 218, le président élu prend le fauteuil, et l'assemblée entend alors les remarques, les motions présentées tant par la direction que par les membres, et délibère et décide sur leur opportunité;

llo Ajournement.

ART. 190.—Des assemblées générales extraordinaires des succursales peuvent être convoquées par le bureau de direction ou par les censeurs ; soumises aux mêmes règlements que les assemblées régulières, elles statuent uniquement sur l'objet qui motive leur convocation, lequel est indiqué dans l'avis de convocation.

avis de deces

Appel Mensuel No 10 - 1899

Appel	Noms of pronoms	No du Livret	Burcau ou Succursale	Résidence	Profession	Ago	D	ato	du ć	1608	Causo du décès	Date de l'admission	nı	Examiné par
647	C. R. Derouin	113	St-Jacques	563 Dorchester	Marchand	86	1	7 Sc	pt.	,80	Cancer diestom	29 Oct.	' 89	Dr L. R. Beneit
618	James Pearson	183	St-Louis Franc	619 Sanguinet	Boucher	69	1	, ,		.83	Tuberculose	5 Janv.	186	" Alex. Germain.
649	Adelard Robitaille	416	Lóvis	Lévis	Journalier	23	1	•	6 6	109	Piohémio	1 Août	202	" Jos. A. Ladrière
* 650	Ferdinand Lacourse	30	Ottuwa	Ottawa	Journalier	53	11	5		209	Maladio do cour	1 Déc.	194	" G. R. Chevrier
651	Oliva Goyer	6952	Montréal	St-Laurent	Cultivatour	23	20	3	"	,99	Phtisle pulm.	11 Juillet	138	" J. A. E. Groux
652	JBte Doré	223	St J. Baptisto	790 St Dominique	Charretie r	48	21	3	**	199	Paralysio génér.	6 Nov.	188	" A. Germain
653	William Abram	421	Trois-Rivières	Trois-Rivières	Contre-mattre	44	30)	£1	199	Epithelioma	19 Főv.	198	" E. F. Panneton
				 	<u> </u>	<u> </u>								•

La contribution à ces décès au montant de \$0.65 est maintenant due et sera exigible le 21 novembre 1899.

* Les représentants de M. Ferdinand Lacourse n'ont droit qu'à \$600.00. (Union Saint-Thomas).

ETAT DE LA CAISSE DU BUREAU PRINCIPAL (à Montréal) POUR AOUT 1899 .

	RECETTES			DÉDOURSÉS	,
A	Balance en mains et en banque	\$14, ′₁90.£8		Par Bénéfices aux malades	
## ##	Droits d'entrées	115.50	}	" Examens médicaux	
66	Contribution aux décès	2,275 05 1,834.55	1	" Gommission	
	Examena médicaux	23 00	ļ {	l "Dépenses générales	
**	Certificate d'admission	9.75	1	" Entretien de la salle 5.60	
.66	Allocation	1,931.90	1	" Impressions et papeteries 93.90	
- 41	Argt, requ succ. No 1 Québec 2 Lévis	525.60		" Le Bullstin	
66	" 3 Trois-Kivières	352.85		Loyer	
41	" " 4 St-Hyacinthe	532.95]]	" Délégation 10.40	
65 66	" " 5 St-Jean	! 153,90 804.00	1 1	Manager Annonces	
46	" 6 Sorel	802.00	1	" Organisation de Succursales 35.45 " Fonds des malades	•
**	" " 8 Drummondville	93.80	1 1	" Timbres et cartes po.tales 67.32	
	" " 9 Valleyfield	825.85	1	" Honoraires, avocats et notaires 18 00	
11	" 10 Ottawa " 11 Worcester	535.15 293.70		" Taxes	•
41	" " 12 Manchester		j l	" Onesime Frappier 18.35	
41	" " " 13 Woonsocket	489.30	1	1 " Droits Nan Laflamme 1 660.00 l	•
**	" " 14 Biddeford	119.85 184.00		" " Horace Plante	. • 1
**	" 15 Lowell " 16 Haverhill	86.00	1 1	" Jos. Etienne Benard 1,000 00 1,000.00 1,000.00	
	" " " 17 Salem	54.40		" " Napoléon Bérichon 600.00	
66	" " 18 Providence	188.30	1	" " Pierre O. Lasalle	
**	" 19 Fall River	100.00		" " Ferd. Coulombe	•-
11	" " 20 Holyoke " 21 Sherbrooke	156.85 81.70	1	" " Elphège Gaulin	
46	" " 22 Magog	113.85		" " Salomon Bérard 1,000.00	• •
	" " 23 St-Félix Valois.	100.00		" " Jos. Bernatchez 1,000.00	
11	" 24 Ste-Geneviève	00.40	Ì	" " Odilon Berthiaume 1,000.00	-
44	" " 25 Alfred " 28 St-Romuald	88.40 100 00	1	" 'Alfred Leblanc 1,000.00 '' '' Moïse McHenry 1,000.00	
	" " 27 St-Jérôme	52.25	1 1	" Rodrigue Chapleau. 1,000,00	
15	" " 28 St-Jean Chail		1	" " Rodrigue Chapleau	15,9%4.16
16	" " 29 Lachine	3.88 58.85	}		99 4 0 1 770
**	" " " 80St-Paul l'Ermite " " 81 Lewiston	114.00	1	Balance en mains et en banque	38,10:1.70
44	" " 82 Joliette	İ	1	l i	•
**	" " 83 Terrebonne	72 20	1		•
66	" " \$4 Ste-Martine " " \$5 New-Bedford	168.65 76.00	l i		
44	" " 88 Ware	87,40	<u> </u>]	
66	" " 37 Springfield	55.60			
"	" " 38 Fitchburg	57.95]		
"	" " 89 Lawrence " 40 Ste-Brigide	65.55 808.70	[[
66	" " 41St-Enfant-Jésus	98.40	1		
"	"	302,15	1		•
44	" " 43 St-Jacq. l'Ach	54.30	į i		
"	" 44 Sacré-Cœur " 45 St-Lin	193.05 65.10	J J		
46	" " 48 St-Henri	ĺ	[]	, ·	
"	" " 47 St-L. de Franc.	225.75] [
16	" " 48 St-V. de Paul " " 49 Hochelaga	192.50	Į į		
"	" " 50 St-Jean-Bapt	147 00 437.25	1		•
"	" " 51 Maisonneuve	50.85]]		• •
46	" 52 Notre-Dame	465 50			
•6	" 53 Ste-Cunégonde 51 St-Jacques	72 10 109.75	Į l	•	
66	Fabrique Sainte Cunégonde	25,553.00	1		
44	Insignes	6,00	1		
"	Profits et Pertes	14.70	\$51,593.86		54,598.86
			<u> </u>		

ETAT DES AFFAIRES DE LA SOCIETE POUR LE MOIS DE JUILLET 1899

ACTIF A argent en mains et en banque	1,525,70 653.55 4,835,86 2,490.00 5,000.00 168,115,25	PASSIF Par Droits Octave Chabot	68.01 50.75	
---------------------------------------	--	----------------------------------	----------------	--



OUTILS de toutes sortes et pour tous les Metiers _FERRONNERIES, COUTELLERIE,

Couteaux, Rasoirs, Ciseaux, Etc._

L. J. A. SURVEYER, 6, RUE ST-LAURENT, MONTREAL

VOUS L'AUREZ

SI VOUS L'EXIGEZ

DE VOTRE EPICIER



OB BON

DE BARSALOU

De plus, vous aurez un grand choix de jolis Cadesux en apportant les enveloppes de cet excellent Savon.

JACOUES - CARTIER

MM. J. B. BUREAU & OIE qui viennent de rou-vrir cet hotel et de le remettre sur le pied d'autrefois, s'appliqueront tout particulièrement à bien servir les membres des sociétés mutuelles. Les "Artisans" sont tout spécialement invités. Chambres meuhices à neuf, cuisine supérieure et prix modérés. Toujours à l'ancienne endroit:

Place Jacques-Cartier

N. B. - M. J. B. BUREAU est l'un de nos plus anciens membres.

Dr GENDREAU

DENTISTE

20, Rue St-Laurent,

Montréal

Heures de con-ultation : De 9 hrs. a. m. à G hrs. p. m. Tél. Bell Main 2818.

AUX MEMBRES DES ARTISANS!!

Rappelez-vous toujours

de la Maison GADBOIS & CIE

Pour acheter vos Fournaises, etc. Spécialités: Poèles à Gasoline et Gasoline.

1810, Ste-Catherine, Montréal

POMPES FUNEBRES LAURENT THERIAULT (Successeur de V. Theriault)

M. L. THÉRIAULT, un des membres fonda teurs de la Société des Artisans, continue, en les agrandissant, les opérations de la maison V. Thé-riault qui fut si bien connue et encouragée. On trouve à son établissement tout ce qui se rapporte aux pompes funèbres, dans les qualités et les prix les plus désirables. Service prompt, courtois, dis-tingué. Un personnel bien choisi. En plus des voitures doubles et somptueuses qui sont aussi ouées pour mariages, baptêmes, etc.

163 et 18, St-Urbain et 231, Centre, MONTREAL Tél. Roll Main 1899. NUIT et JOUR Tél. March. 716

J. BRUNDT

Manufacturier et Importateux de Monuments en Marbre et Granit, ouvrages de Bélisses et de Cimetières, etc., de toutes descriptions Bureau et Atelier : COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

Téléphone Bell Up 1466. (Connection gratuite pour Elentrical)

Chs C. de LORIMIER

FLETTRISTE

250, rue St-Denis, MONTBEAL (Vis-à-vis Jardin de VEnfance)

Choix de ficurs coupees; plantes de toutes sorter, corbeilles, paniers rustiques, bouquets, decorations florales, etc., etc.

Specialites; Tributs floraux pour funerailles, fleurs Tol. Boll Est 148 artificielles et metalliques, etc.

L' "EUREKA"

Une glaciere pour les familles

La glacière l'Eureka se recommande par son bas prix, l'économie de glace, l'absolue pureté qu'elle garantit aux aliments les plus divers. Elle est adoptée par des com munautés et de grands hôtels. Nous la recommandons tout spécialement aux Artisans. Pour autres renseignements, s'adressor à

J. S. BOURASSA

1608, Notre-Dame, on 489, Moreau, MONTREAL

N. B. - M. Bourassa est un artisan.

HOTEL ST-JAMES

Vis-à-vis la gare du G. T. R. et à quelquos pas de celle du C. P. R.

THEO. LANCTOT

Propriétaire.

MONTREAL

M. Lanctôt est un des plus anciens mombres, il porte le No 52

ARBOUR & LA

IMPRIMEURS

RELIEURS

421 RUE ST-PAUL

MONTREAL